FORTEX NEXT 1L et 5L



Avantages :

- Formulation non classée CMR, améliorant le profil toxicologique du produit.
- Effet choc rapide sur les insectes volants et rampants.
- Action rémanente permettant une protection prolongée des surfaces traitées.
- Formulation en micro-émulsion aqueuse sans odeur et non tachante.

Description

FORTEX NEXT est un insecticide concentré en micro-émulsion aqueuse destiné à la lutte contre les insectes volants et rampants en environnement professionnel.
Il associe une action rapide à un effet rémanent permettant de réduire rapidement les populations présentes tout en assurant une protection durable des surfaces traitées.
Sa formulation repose sur l'association de perméthrine, de tétraméthrine et de butoxyde de pipéronyle, assurant une action par contact et par ingestion.
L'évolution de la formulation permet désormais de disposer d'un produit ne présentant plus de classification CMR, tout en conservant une efficacité adaptée aux traitements des moustiques, mouches, blattes, fourmis, guêpes et frelons.
FORTEX NEXT peut être utilisé en intérieur ainsi qu'autour des bâtiments, aussi bien en pulvérisation qu'en nébulisation ULV.

Caractéristique techniques

- Type de produit : Insecticide concentré
- TP : TP18
- Formulation : Micro-émulsion aqueuse (EW)
- Mode d'action : Contact et ingestion
- Substances actives :
 - Perméthrine : 15 %
 - Butoxyde de pipéronyle : 7 %
 - Tétraméthrine : 0,8 %
- Utilisation : intérieur et extérieur autour des bâtiments
- Pulvérisation : oui
- Nébulisation ULV : oui
- Thermonébulisation : possible après dilution dans un solvant adapté
- Conditionnements :
 - INZA1007-N : 1 L
 - INZA1008-N : 5 L

Mode d'emploi

Pulvérisation après dilution dans l'eau à l'aide d'une pompe manuelle, électrique ou motorisée.
Traitements de surface

- Moustiques : 50 ml / 10 L d'eau (1 L pour 250 m²)
- Mouches : 100 ml / 10 L d'eau (1 L pour 100 m²)
- Insectes rampants : 200 ml / 10 L d'eau (1 L pour 50 m²)
- Guêpes et frelons : 200 ml / 10 L d'eau

Nébulisation ULV

- Moustiques : dilution à 5 % (500 ml / 10 L d'eau)
- Mouches : dilution à 1 %
- Insectes rampants : dilution à 2 %

Thermonébulisation
Dilution à 4 % dans un solvant adapté (glycol ou équivalent).
En cas de forte infestation ou sur surfaces poreuses, augmenter la dose de 50 %.

FORTEX NEXT 1L et 5L



Avantages :

- Formulation non classée CMR, améliorant le profil toxicologique du produit.
- Effet choc rapide sur les insectes volants et rampants.
- Action rémanente permettant une protection prolongée des surfaces traitées.
- Formulation en micro-émulsion aqueuse sans odeur et non tachante.

Cibles

- Produits tuant les guêpes et frelons
- Produits tuant les blattes (cafards)
- Produits tuant *Aedes aegypti* (moustique)
- Produits tuant les aoûtats hors usage médicament
- Produits tuant les acariens (ex. de maison : Dermatophagoides pteronyssinus) sauf les tiques et les aoûtats et les agents de la gale
- Produits tuant les mouches
- Produits tuant les lépidoptères = papillons (y compris les mites)
- Produits tuant les punaises de lits
- Produits tuant les tiques hors usage médicament
- Produits tuant *Culex sp.* (moustique)
- Produits tuant les scorpions et pseudo-scorpions (classe des arachnides)
- Produits tuant les milles pattes et autres myriapodes
- Produits tuant les anopheles (*Anopheles sp.* Moustique)
- Produits tuant les taons
- Produits tuant les puces hors usage médicament
- Produits tuant d'autres moustiques
- Produits tuant *Aedes albopictus* (moustique)
- Produits tuant les araignées (classe des arachnides)
- Produits tuant les fourmis (ex. pharaon, noire)

Mentions légales

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans les circuits de collecte appropriés.
Utiliser les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.



ATTENTION